

ARRETE n° AR19-088
Portant nomination de référents déontologie

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation notamment son article L715-3,
Vu la loi 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
Vu le décret 2017-519 du 10 avril 2017 relatif au référent déontologue dans la fonction publique,
Vu le décret n° 94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT,
Vu les statuts de l'établissement.

ARRETE

Article unique :

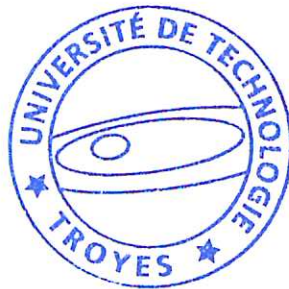
Une mission déontologie est créée au sein de l'UTT et confiée à :

- Emmanuel Carquin pour la coordination
- Dominique Barchiesi pour la formation
- Régis Lengellé pour la recherche

à compter du 11 mars 2019 pour une durée de 3 ans.

Fait à Troyes, le 11 mars 2019

Pierre KOCH,
Directeur



Original : Service des affaires juridiques
Copies : Intéressé(s)
Direction ressources humaines
Diffusion : Générale : ENT et site web

